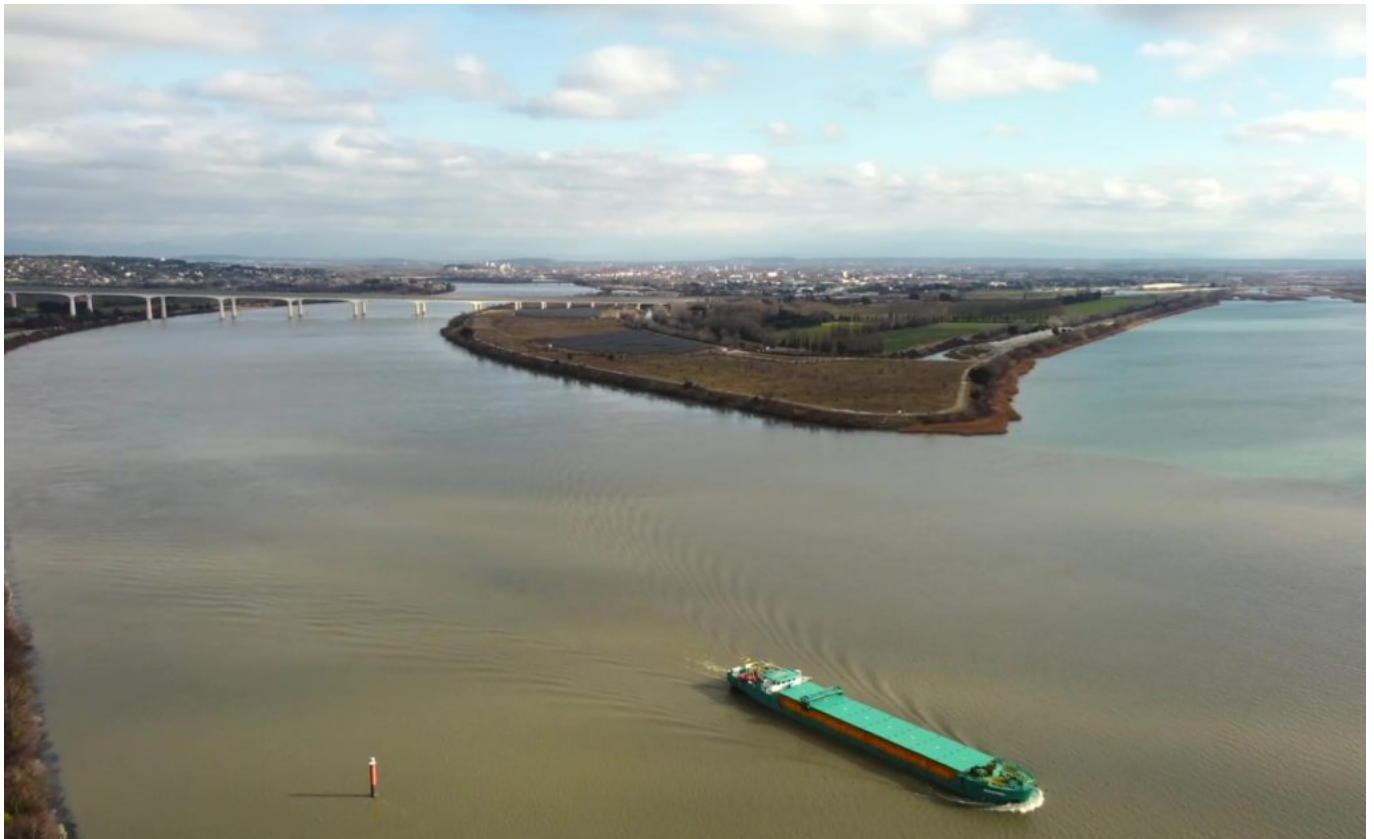


Écrit par le 23 juillet 2024

Bassin de vie d'Avignon : les intercommunalités veulent jouer collectif



Trois départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI, le bassin de vie d'Avignon est tiraillé par de nombreuses contraintes. Les intercommunalités de ce territoire entendent pourtant désormais travailler ensemble pour mener des projets communs. Avec au programme pour débiter : la mobilité durable et l'aménagement du territoire.

Huit intercommunalités du bassin de vie d'Avignon viennent d'engager une démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs. »

Dépasser les périmètres institutionnels

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), les Communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ventoux Sud, Sorgues du Comtat et le Pays d'Apt Luberon pour le Vaucluse, ainsi que l'agglomération du Gard rhodanien et la

Ecrit par le 23 juillet 2024

Communauté de communes du Pont du Gard pour le Gard, entendent ainsi dépasser ces freins administratifs. Objectif : mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

Nombreux défis à relever

« Les différentes intercommunalités qui composent le grand bassin de vie d'Avignon sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de transition écologique ou de positionnement régional, expliquent les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

« Le grand bassin de vie d'Avignon est un véritable espace vécu aux nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, poursuivent ces collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Les déplacements quotidiens de toutes natures, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles en font un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels. »

Les transports et l'aménagement pour priorité

A l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, avec l'appui de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), 2 premières rencontres ont eu lieu depuis le mois de juillet entre les présidents de ces intercommunalités. A cette occasion, ces derniers ont défini des sujets prioritaires de coopération, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire.

Une feuille de route a été fixée pour 2022 :

- déterminer la forme la plus adaptée de cette alliance qui ne doit pas se substituer aux compétences et prérogatives des intercommunalités ;
- préfigurer et lancer des actions communes, notamment en matière de mobilité durable.

« Au mois de février 2022, un troisième rendez-vous est prévu et sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon (ndlr : on pense à celles du Nord des Bouches-du-Rhône plus particulièrement) souhaitant être associées à cette démarche. Elle aura pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

(Vidéo) Forum recrutement pour le Pays des

Ecrit par le 23 juillet 2024

Sorgues et Monts de Vaucluse

La [Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse](#) (CCPSMV) organise l'édition 2021 de son forum du recrutement. Cependant, en raison de la situation sanitaire, ce forum prendra la forme [d'une émission vidéo proposée en direct, le jeudi 11 mars de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, depuis le site de la CCPSMV](#) grâce aux moyens techniques de la Mission locale du Luberon.

En tout, plus de 500 d'offres d'emplois seront à pourvoir dans une trentaine d'entreprises du territoire.

L'opération se déroule également en partenariat avec les agences Pôle Emploi de Cavaillon et du Pontet, l'association Luberon & Sorgues Entreprendre, l'association La Clef des Champs et l'association Initiative Terres de Vaucluse.

Retrouvez le replay et l'ensemble des offres sur www.paysdessorgues.fr/eforum du 12 mars au 12 avril 2021

Contact Mission locale : 04 90 38 20 20

Isle-sur-la-Sorgue, ville pilote pour le recyclage en vélo-remorque

La [Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse](#) vient de lancer une nouvelle collecte à vélo des emballages ménagers et cartons dans le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Une 1^{ère} en France

C'est une première en France encore au stade de l'expérimentation. L'Isle-sur-la-Sorgue propose aux habitants et commerçants du centre-ville de déposer leurs sacs jaunes et leurs cartons sur le trottoir afin qu'ils soient collectés par vélo-remorque. Une initiative de la Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse accompagnée par la société de recyclage nationale.

Collecte innovante

Le projet a d'ailleurs été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 'Collecte innovante'

Ecrit par le 23 juillet 2024

afin de répondre à l'attente croissante des citoyens et stimuler la collecte des emballages ménagers. C'est à ce titre que Citeo, entreprise à mission chargée de réduire l'impact environnemental des emballages accompagne ce test, les retours d'expérience permettant de d'améliorer les performances de tri et de recyclage des emballages et de les appliquer à d'autres villes.

Partenaires

Le vélo est, quant à lui, conduit par [Popmessengers](#), service de coursier 100% vélo et société isloise qui intervient, dans le cadre de son activité professionnelle, [sur l'ensemble du département](#).

Au plus près des habitants

Désormais la collecte des emballages ménagers et celle des cartons des commerçants est faite au pied des habitations, immeubles et commerces. Le vélo, équipé d'une remorque, collecte les sacs jaunes contenant le tri des emballages et les cartons des particuliers et commerçants déposés dans les rues, puis les dépose dans des contenants spécifiques accessibles à moins d'un kilomètre du centre-ville.

Une solution pour les rues étroites

L'avantage ? Une collecte à mobilité douce, adaptée aux contraintes des centres-villes aux rues étroites et où les parties communes ne permettent pas d'accueillir des bacs de tri.

Pédagogie

Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été menée depuis début janvier, en partenariat avec [le CPIE du Vaucluse](#), afin de mobiliser et d'informer habitants et commerçants pour qu'ils systématisent leurs habitudes de geste de tri.

Pour les particuliers

Les particuliers et commerçants peuvent désormais déposer leurs sacs jaunes de tri sur le trottoir le mardi de 17h30 et 18 heures. Pour ceux qui résident sur le circuit de collecte, les sacs jaunes devront être déposés en pied de leur immeuble. Pour ceux habitant une voie adjacente au circuit de collecte, les sacs doivent être déposés à l'angle de leur rue. Le circuit de collecte du vélo est disponible sur www.paysdessorgues.fr.

Pour les pros

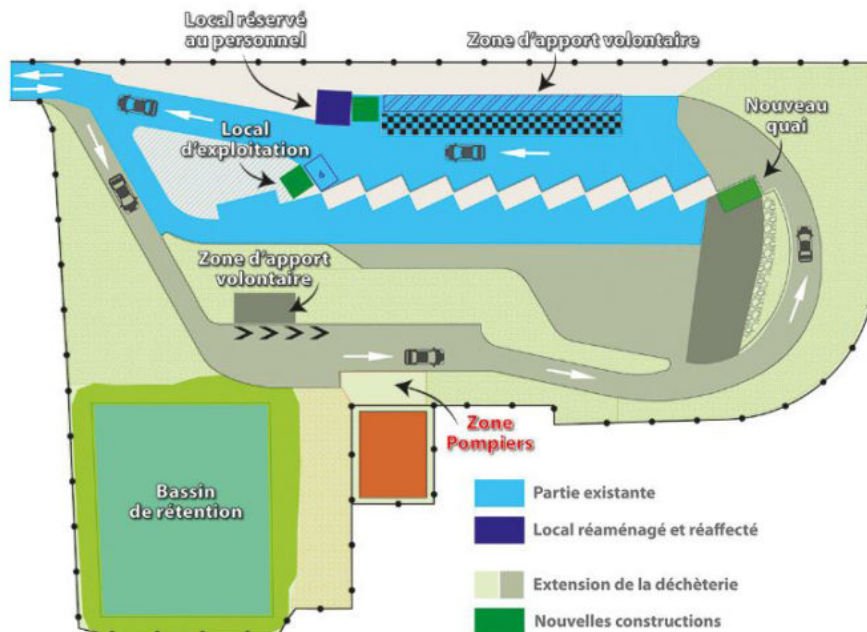
Pour les professionnels, la collecte des cartons a lieu désormais chaque mercredi et vendredi à partir de 18 heures. Pour rappel, et afin d'optimiser le chargement du vélo, les cartons doivent être vidés, pliés, ficelés et posés devant chaque commerce situé sur le circuit.

Citéo

[Citeo](#) est une entreprise nationale privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en 2017 d'Eco-emballages et d'Ecofolio. Sa mission est d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages et papiers mis sur le marché français dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Elle bénéficie d'un agrément de l'Etat de 5 ans. Sa mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.

Ecrit par le 23 juillet 2024

L'Isle-sur-la-Sorgue ouvre une déchèterie pour les professionnels



Conformément aux consignes de l'Etat et aux problèmes posés par certaines évacuations de déchets, les déchèteries ont été fermées au public en raison du confinement lié à l'épidémie de Covid 19. Cependant la Communauté de communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse (CCPSMV) a souhaité mettre en place un service minimum à la déchèterie de L'Isle-sur-la-Sorgue pour les professionnels à partir de ce vendredi 10 avril.

Pour continuer l'activité économique

Par ce dispositif, la CCPSMV a souhaité faciliter la continuité de l'activité économique des artisans et entreprises du territoire, en proposant cette solution pour l'évacuation de leurs déchets.



Ecrit par le 23 juillet 2024

Les infos pratiques

Ce site sera ouvert les mardis et vendredis de 9h à 12h. L'accès est réservé uniquement aux usagers munis de leur carte de déchèterie pour professionnel. Tout usager se présentant avec une carte de déchèterie pour particulier ou autre se verra refuser l'accès au site. Les professionnels ayant du retard sur le paiement de leurs factures correspondant à leurs passages précédents, ne seront pas autorisés à entrer sur le site. Les apports sont limités à 3 m3 par jour, tous types de déchets acceptés confondus et seul l'accès aux véhicules de moins de 3,5 tonnes est autorisé sur la déchèterie (Les poids lourds sont interdits). Un surveillant pratiquera systématiquement un contrôle à la barrière d'entrée, portant sur les cartes d'accès et les identités des professionnels ainsi que la nature des chargements.

Nature des apports

Les apports des professionnels sont soumis au règlement intérieur actuellement en application, notamment : l'accès est réservé uniquement aux professionnels du territoire ou travaillant sur le territoire munis d'un justificatif et suivant la tarification en vigueur (deux tarifs de passages différents : du territoire = 28 € / passage, hors territoire mais réalisant un chantier sur le territoire = 48 € / passage). Certains déchets comme les DDS (déchets diffus spécifiques ménagers), pneumatiques, extincteurs, bouteilles de gaz et DEEE (déchet d'équipement électrique électronique) sont refusés.

Déchèterie de l'Isle-sur-la-Sorgue, Chemin agriculture. 04 90 21 43 11

www.paysdessorgues.fr